

Une permanence dans plusieurs sites

Lieu	Adresse	Horaire d'ouverture	Jour et heures de permanence
Loire-Atlantique			
Hôtel de Région	1 rue de la Loire à Nantes	9h à 17h	1 ^{er} avril de 9 h à 12 h
Siège de la CARENE	4 avenue du Commandant l'Herminier à Saint-Nazaire	8h30 – 12h30 / 13h30 – 18h (sauf vendredi à 17 h 30)	1 ^{er} avril de 14 h à 17 h
Maine-et-Loire			
Antenne de la Région	43B boulevard Foch à Angers – (5 ^e étage)	9h – 12h / 14h – 16h30	4 avril de 14 h à 17 h
Siège de Valor 3E	1, rue Thomas Edison ZI de la Bergerie à La Séguinière	9h – 17h30	15 avril de 9 h à 12 h
Mayenne			
Antenne de la Région	Hôtel du Département, 39 rue Mazagran à Laval	9h – 12h30 / 14h – 17h30	8 avril de 9 h à 12 h
Siège de Mayenne Communauté	10 rue de Verdun (service déchets) à Mayenne	8h30 – 12h / 13h30 – 17h30	24 avril de 9 h à 12 h
Sarthe			
Antenne de la Région	83 bd Marie et Alexandre Oyon (1 ^{er} étage) au Mans	9h – 12 h30 / 13h30 – 17h	19 avril de 9 h à 12 h
Communauté de communes de Sablé-sur- Sarthe	Hôtel de Ville, Place Raphaël Élizé à Sablé-sur-Sarthe	9h – 12h / 13h30 – 17h30	2 mai de 14 h 30 à 17 h 30
Vendée			
Siège de Trivalis	31, rue de l'Atlantique à La Roche-sur-Yon	8h30 – 12h30 / 14h00 – 17h30 (sauf vendredi 16 h 30)	11 avril de 14 h à 17 h
Siège du Pays de Fontenay- Vendée	11 rue de l'Innovation à Fontenay-le-Comte	9h – 12h / 14h – 17h	11 avril de 14 h à 17 h